

LES VOYAGES, C'EST À NOUVEAU PERMIS !

Afin d'organiser au mieux votre séjour, nous vous invitons à respecter les directives de votre lieu de vacances et vous mettre en conformité avec les mesures suivantes :

FORMALITÉS VOL ALLER – USA

Suite à la stratégie de réouverture publiée par le gouvernement français, seuls les voyageurs ayant un schéma vaccinal complet peuvent se rendre aux Etats Unis sans justifier d'un motif impérieux.

Tous les voyageurs de plus de 18 ans doivent présenter à l'embarquement les éléments suivants :

- **Un certificat de vaccination complète** (1 dose pour le vaccin Janssen, 2 doses pour les vaccins Pfizer-Moderna-AstraZeneca). La dernière dose doit avoir été administrée au moins 14 jours avant le jour où vous embarquez sur votre vol à destination des États-Unis.

Attention, une personne ayant reçu une seule dose de vaccin après avoir été malade de la covid-19 ne sera pas considérée comme vaccinée.

- **Un test virologique négatif au Covid-19** (PCR ou antigénique) réalisé moins de 3 jours avant le voyage.

Ces certificats doivent comporter au minimum le nom complet et la date de naissance du passager. Ces informations doivent correspondre parfaitement à celles figurant sur le passeport, l'ESTA et les documents de voyage.

Les enfants âgés de 2 ans à 17 ans sont exemptés de cette obligation de vaccination mais doivent néanmoins réaliser un test moins de trois jours avant le départ.

Un enfant non vacciné voyageant seul ou avec un adulte non vacciné devra présenter un test effectué **dans la journée** précédant son départ.

Veillez à ce que vos certificats de vaccination et/ou de test disposent d'un QR Code.

- Par ailleurs, tous les voyageurs devront remplir, avant de voyager, une attestation relative à leur statut vaccinal et à l'obligation de test disponible [ici](#).

En outre, les voyageurs devront se soumettre aux règles sanitaires locales pouvant varier d'un état à l'autre.

FORMALITÉS VOL RETOUR

- Fournir un certificat de vaccination justifiant un schéma vaccinal complet. Pour les mineurs de plus de 12 ans et de moins de 18 ans non vaccinés, fournir le résultat d'un test PCR négatif de moins de 72h ou le résultat d'un test antigénique négatif de moins de 48h.

- Vous devez également présenter à l'enregistrement de votre vol à l'aéroport la déclaration sur l'honneur attestant d'une absence de symptômes d'infection à la covid-19 et de contact avec un cas confirmé de covid-19, <https://www.interieur.gouv.fr/content/download/128823/1027392/file/20-07-2021-engagement-sur-l-honneur-orange.docx>

PASSEZ DE TRÈS BELLES VACANCES !